

09 déc 2005 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 décembre 2005](#)

Engagements militaires opérationnels

Planification des engagements militaires opérationnels pour l'année 2006

Planification des engagements militaires opérationnels pour l'année 2006

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de la planification des engagements militaires opérationnels pour l'année 2006. La planification des engagements opérationnels à l'étranger en 2006 a pour ambition de refléter, par le biais des déploiements militaires, les grandes orientations politiques dans le domaine de la défense et des relations internationales; il y aura poursuite de la concertation avec nos principaux partenaires en opérations (la France, l'Allemagne, le Luxembourg). Ces engagements se feront indépendamment d'engagements éventuels dans des Battle Groups européens et de la NRF (NATO Response Force). Elle traduit la volonté politique : - De participer à la stabilité et à la paix en Europe par le déploiement de capacités dans les Balkans ; - De participer à la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan au travers de l'opération ISAF de l'OTAN, sous mandat de l'ONU ; - De participer à la lutte contre le terrorisme par l'engagement de capacités maritimes dans certaines zones critiques ; - D'orienter les efforts en matière de politique étrangère vers le continent africain, plus particulièrement par des actions de partenariat militaire avec des pays d'Afrique centrale, ainsi que de l'Afrique de l'Ouest (Bénin). L'incertitude de l'issue des négociations concernant le statut futur du Kosovo, le besoin d'appuyer l'Union européenne dans ses actions en Bosnie-Herzégovine, le risque de dégradation de la situation sécuritaire actuelle en Afghanistan ainsi que la continuité de notre appui à la transition congolaise mènent la Défense à présenter au Conseil de Ministres cette note d'orientation concernant ses engagements opérationnels possibles durant l'année 2006.

BALKANS Au Kosovo, l'année 2006 verra la poursuite de la collaboration étroite avec la France au sein de la « Multinational Task Force North » ainsi que la montée en puissance de deux équipes de LMT's (Liaison and Monitoring Team) en lieu et place de la compagnie belge qui terminera sa mission en juillet 2006 (à confirmer selon l'évolution des négociations ayant trait au statut et de la situation sécuritaire). En ce qui concerne la Bosnie-Herzégovine, un détachement multinational, par exemple avec l'Ukraine, pour, entre autre, la mise en œuvre d'hélicoptères, sera déployé à partir de début avril

AFGHANISTAN L'engagement opérationnel de la Défense belge en Afghanistan durant l'année 2006 sera axé autour de deux pôles, à savoir la sécurisation de Kaboul et de sa région environnante (Regional Area Capital), ainsi que la participation directe au concept « Provincial Reconstruction Team » (PRT), la protection et l'appui logistique aux PRT's dans la zone Nord avec l'Allemagne. Cet engagement pourrait s'articuler de la façon suivante : · Poursuite de la mission de protection de l'aérodrome de Kaboul par le maintien d'une compagnie de protection, ainsi qu'au fonctionnement de l'aérodrome ; · Participation éventuelle à partir du mois d'août à un groupe de combat tactique (battle group) multinational de la « Regional Area Capital » par l'engagement d'une compagnie de manœuvre et une présence au sein du Commandement franco-turc ; · Augmentation de la participation aux PRTs dans la zone Nord avec

l'Allemagne ; · Déploiement éventuel d'un C-130 à partir du mois de septembre pour le transport logistique intrathéâtre au profit des PRT's. La Défense est prête à examiner d'autres demandes en fonction de l'évolution sur le terrain.

AFRIQUE A l'instar de l'année 2005, l'engagement opérationnel en Afrique durant l'année 2006 s'articulera principalement autour de la poursuite du Programme de Partenariat militaire (PPM) avec la RDC et de notre soutien aux opérations de maintien de la paix sur le continent africain. L'année 2006 verra aussi le démarrage d'un PPM avec le Burundi. La poursuite du PPM avec la RDC contiendra plusieurs volets, dont la continuation de la mission de formation de cadres militaires congolais (FCC : Formation Continué de Cadres), principalement au Centre Supérieur Militaire (CSM) de Kinshasa et sur la base de Kamina, la présence d'officiers belges en tant que conseillers au sein de la structure militaire congolaise (ex : SMI) et d'organismes internationaux (ex : EUSEC), l'appui technique à la remise en état d'infrastructures militaires, la mise à la disposition ponctuelle d'un C-130, ainsi que l'instruction technique sur du matériel belge vendu ou cédé aux Forces armées congolaises nouvellement brassées et intégrées. La Belgique continuera son effort de soutien aux opérations de maintien de la paix sur le continent africain sous les formes suivantes :

- Participation à la MONUC par la présence de neuf militaires dans ses quartiers-généraux ;
- Participation indirecte à la MONUC et à l'ONUCI par le soutien logistique aux bataillons béninois engagés, par l'envoi périodique d'équipes techniques belges (CT : Contact Teams) en République Démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire ;
- Participation de cinq observateurs à l'opération UNMIS (United Nations Mission in Sudan) ;
- Participation de trois officiers au quartier-général de l'ONUB (Opération des Nations Unies au Burundi).

OPERATIONS MARITIMES Trois opérations maritimes pourraient être menées durant l'année 2006, à savoir :

- La participation d'une frégate durant un mois à la lutte contre le terrorisme au sein de la CTF 150 (Combined Task Force) au sud de la Corne de l'Afrique, dans le cadre de l'opération « Enduring Freedom » ;
- L'engagement d'une frégate et d'un hélicoptère embarqué (Alouette III) pendant un mois à la lutte anti-drogue dans la mer Caraïbe ;
- Le déploiement d'un chasseur de mines pendant une quinzaine de jours pour une opération de déminage en mer Baltique.

OPERATIONS AERIENNES La composante aérienne pourrait déployer un détachement en Lituanie, pour une période de quatre mois à partir du mois de décembre '06, pour assurer des missions de police aérienne avec quatre F-16 au-dessus des pays baltes. Un dossier particulier pour chaque opération de 2006, ainsi que pour l'extension des opérations déjà entamées, fera l'objet d'une présentation au Conseil des Ministres. Le Conseil des Ministres sera également informé à des intervalles réguliers des opérations en cours et de l'évolution budgétaire concernant les opérations en 2006.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe